

Certificat de garantie commerciale - SparkVision Workstation Work Assistant

FR

Conditions générales de garantie pour SparkVision Workstation Work Assistant

Certificat n°		Date d'émission	
Garant / fournisseur	SPARK VISION IS Ltd., Krum Popov 1, 1164 Sofia, Bulgarie		
Contact du service après-vente	customer.support@sparkvision.tech +359 878 63 06 76		
Bénéficiaire / acheteur			
Document de vente		Date de livraison / de remise	

Produit	Modèle / code	Série / lot	Période de garantie
SparkVision Workstation Work Assistant	W-SV-01		24 mois

1. Activation de la garantie et documents

La garantie commerciale prend effet à la date de livraison ou de remise du produit, sur la base du document de vente et du présent certificat. Lors de la remise, le bénéficiaire confirme la réception du produit, de la documentation utilisateur et, le cas échéant, de la formation initiale à l'utilisation. Le présent certificat doit être conservé avec le document de vente, le bon de remise ou tout autre document permettant d'identifier le produit et la date de remise.

2. Déclaration de garantie et étendue

Le garant garantit que le produit sera conforme au contrat, aux spécifications techniques déclarées, à la documentation utilisateur et aux fonctions normales du produit pendant 24 mois à compter de la date de livraison ou de remise. La garantie couvre les défauts de conformité, les défauts de fabrication, les défauts de matériaux et les pannes survenant dans des conditions normales d'utilisation conformes au manuel d'utilisation. Pour les défauts couverts, la mise en conformité est assurée sans frais pour le bénéficiaire, y compris les pièces, la main-d'œuvre et les frais d'envoi ou de transport nécessaires à la mise en conformité du produit lorsque la loi l'exige. Les modes de réparation principaux sont la réparation ou le remplacement. Les réparations ou remplacements effectués pendant la période de garantie sont réalisés dans un délai raisonnable, n'excédant pas 15 jours calendaires à compter de la notification au garant, sauf autre accord écrit licite.

3. Procédure de réclamation au titre de la garantie

Le bénéficiaire informe le garant par e-mail, par téléphone ou par tout autre moyen écrit raisonnable, en précisant le produit, le modèle, le numéro de série ou de lot, la date de remise et la description du défaut. Sur demande, le bénéficiaire fournit des photos, des captures d'écran, des messages d'erreur, les journaux techniques disponibles ou toute autre information raisonnablement nécessaire au diagnostic. Si la poursuite de l'utilisation risque d'aggraver le défaut ou de créer un danger, le bénéficiaire cesse d'utiliser le produit jusqu'à réception des instructions du service après-vente. Le bénéficiaire met le produit à la disposition du garant ou du point de service indiqué et, avant la remise, sauvegarde ou supprime ses données personnelles lorsque le produit le permet.

4. Obligations du bénéficiaire

Le bénéficiaire utilise, range, nettoie et charge le produit conformément au manuel d'utilisation et aux instructions d'entretien communiquées par le garant. Le bénéficiaire utilise les chargeurs, câbles, composants et mises à jour recommandés ou approuvés pour le produit et ne permet aucune intervention non autorisée. Le bénéficiaire installe les mises à jour nécessaires au maintien de la conformité lorsqu'il est informé de leur disponibilité et qu'il reçoit des instructions d'installation adéquates. Le bénéficiaire signale sans délai tout fonctionnement anormal et coopère raisonnablement au diagnostic, notamment en donnant accès au produit et en fournissant les informations techniques nécessaires.

5. Situations non couvertes par la garantie

La garantie ne couvre pas les défauts ou dommages causés exclusivement par une mauvaise utilisation, une négligence, des accidents, des chocs mécaniques, des liquides, des températures extrêmes, un stockage inapproprié, des événements extérieurs ou un cas de force majeure. La garantie ne couvre pas les interventions, réparations, modifications, déverrouillages, installations ou démontages effectués par des personnes non autorisées, l'utilisation de composants non originaux, ni le retrait ou la détérioration des éléments d'identification du produit. L'usure normale, les consommables, la dégradation esthétique n'affectant pas le fonctionnement, la réduction normale de la capacité de la batterie due à l'usage, ainsi que la perte ou le vol du produit ne sont pas couverts, sauf s'ils résultent d'un défaut de conformité. La disponibilité du réseau, les services de tiers, les comptes, les systèmes d'exploitation, les appareils compatibles ou les équipements externes ne sont pas couverts, sauf si la cause est un défaut couvert du produit.

6. Diagnostic et interventions non couvertes

Si le diagnostic révèle que le défaut n'est pas couvert par la garantie ou qu'aucun défaut n'existe, le garant peut informer le bénéficiaire des frais de diagnostic, de transport, de retour ou de réparation hors garantie.

Toute réparation payante n'est effectuée qu'après acceptation préalable du devis par le bénéficiaire, à l'exception des opérations minimales nécessaires au diagnostic.

Les pièces ou produits de remplacement peuvent être neufs, reconditionnés ou fonctionnellement équivalents, sous réserve des exigences légales et sans réduire les droits du bénéficiaire.

7. Limites de responsabilité et droits légaux

Dans les limites autorisées par la loi, la responsabilité du garant au titre de la présente garantie est limitée à la réparation, au remplacement ou aux autres modes de dédommagement obligatoires pour le produit couvert.

Le garant n'est pas responsable des pertes indirectes, des pertes de bénéfices, des pertes de données, des interruptions d'activité, des réclamations de tiers ou des dommages causés par une utilisation du produit contraire au manuel, sauf lorsqu'une telle limitation n'est pas autorisée par la loi.

La présente garantie commerciale n'exclut, ne restreint ni ne remplace les droits légaux du bénéficiaire au titre de la garantie légale de conformité. En cas de défaut de conformité, les recours légaux gratuits demeurent inchangés par le présent certificat.

Nom, fonction, signature et cachet du représentant du garant	Accusé de réception par le bénéficiaire du produit, de la documentation utilisateur et du présent certificat
--	--